



# Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 866/2021  
Date de la séance du CE : 18 août 2021  
Direction : Direction de l'intérieur et de la justice  
N° d'affaire : 2020.DIJ.8637  
Classification : Non classifié

## **Modification de la loi sur les constructions (LC) et du décret concernant la procédure d'octroi du permis de construire (DPC) de 2021 (révision de la LC de 2021) Ouverture de la procédure de consultation**

Le Conseil-exécutif, sur proposition de la Direction de l'intérieur et de la justice, arrête :

La Direction de l'intérieur et de la justice est habilitée à ouvrir la procédure de consultation concernant la révision de la LC de 2021. La procédure de consultation dure jusqu'au 20 novembre 2021.

**Au nom du Conseil-exécutif**



**Christoph Auer**  
Chancelier

Destinataire  
– Direction de l'intérieur et de la justice

Pièces jointes  
– Documents relatifs à la procédure de consultation